



Concevoir et mettre en oeuvre les méthodes et outils de la formation

Actualiser ses connaissances en matière de formation

1 jour (7h00) | ★★★★★ 4,6/5 | FORM-RFOREF | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier > Ressources Humaines > Concevoir et mettre en oeuvre les méthodes et outils de la formation

Contenu mis à jour le 13/10/2023. Document téléchargé le 20/09/2024.

Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Identifier les principales évolutions réglementaires et les nouvelles règles qui entrent dans le champ du plan de développement des compétences
- Analyser les besoins et les demandes de formation en lien avec la stratégie de l'entreprise et l'application de la réglementation
- Déterminer le plan de développement de compétences le plus approprié à vos objectifs.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

** ratio variable selon le cours suivi

Prérequis

Avoir connaissance des règles de financement et du cadre légal de la formation.

Public concerné

Responsables RH, responsables de formation, chargés de formation des entreprises, assistant(e)s de formation, formateurs.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence élargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

2) Pendant la formation

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Gouvernance, circuits de financement et principaux acteurs de la formation

- France Compétences
- CUFPA, contribution conventionnelle, contribution volontaire
- Les OPCO, France Travail, les Régions, les AT-Pro (CPIR)

Actualités réglementaires

- Les derniers décrets et arrêtés
- Quelques sujets d'actualité

Le plan de développement des compétences

- L'obligation de l'entreprise à former ses collaborateurs (formations obligatoires et non obligatoires)
- Les règles applicables à l'entretien professionnel
- Principes généraux des dispositifs Pro-A, PTP, VAE, AFEST, POE
- CPF et co-construction
- Les dispositifs de l'alternance : l'apprentissage, le contrat de professionnalisation

Quelles sources d'information pour vous accompagner dans votre stratégie de formation

- Les sites incontournables
- Les associations et groupements

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

3) Après la formation : consolider et approfondir

- Pendant 3 mois après la formation, les participants bénéficient d'un suivi personnalisé asynchrone auprès du formateur par courriel
- Ils reçoivent des feedbacks et des conseils personnalisés en relation avec les sujets abordés en formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation de handicap sont consultables sur la page Accueil et Handicap.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.